

Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)

Assemblée générale du 29 janvier 2019

L'avenir des retraites des collaboratrices et des collaborateurs se joue en ce début d'année. La force de la mobilisation sera déterminante pour que nous soyons entendus par l'Etat employeur. Pour la FEDE, le projet de révision de la Loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) est, en l'état, inacceptable et l'effort demandé au personnel beaucoup trop important.

Afin de faire le point sur ce dossier, d'informer nos membres et de décider de la suite à donner à la mobilisation, la FEDE invite l'ensemble du personnel de l'Etat de Fribourg à une Assemblée générale qui se tiendra **le mardi 29 janvier, à 19h00, à l'Escale, à Givisiez. C'est une assemblée vraiment importante pour que chacune et chacun puisse bénéficier d'une information complète dans ce dossier crucial.**

Le projet de révision de la Loi sur la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) proposé par le Conseil d'Etat prévoit des péjorations massives des conditions de retraite pour le personnel. Dans les faits,

nombre de salarié-e-s n'auront plus les moyens de prendre une préretraite avant l'âge de 64 ans sans subir des pertes pouvant dépasser 30%.

Les sacrifices seront, pour l'essentiel, assurés par les salarié-e-s, soit au moins 65% du coût total de la révision. Les 3 variantes mises en consultation par le Conseil d'Etat ne sont pas du tout à la hauteur des attentes légitimes du personnel : pour la FEDE, la participation de l'Etat doit représenter la répartition actuelle des cotisations (42,2% pour les salariés, 58,8% pour l'employeur).

Mobilisez-vous aussi en ligne. Si vous avez un compte Facebook, nous vous invitons à vous connecter sur notre page >

<https://www.facebook.com/battons-nouspour/> et à l'aimer. Vous pourrez ainsi suivre l'actualité du dossier et vous exprimer. Un site internet sera également créé dans les semaines à venir. Nous vous informerons.